

**ASSOCIATION DES PROPRIETAIRES DE BUNGALOWS
ET ACTIONNAIRES DE LA SOCNAT USAGERS DU CENTRE HELIO-MARIN DE MONTALIVET**
(Association Loi 1^{er} Juillet 1901, Sous-Préfecture Lesparre 27.7.61, Mod. JO 18.10.85 n° 4/00362)

Président : Christian SIMON, 22 Avenue FOCH, 94160–SAINT-MANDE (FRANCE) 06.09.92.44.72 – ou Floride 31 -- pour tout courrier sauf adhésions et envois de règlements : dans ces cas, envoyer à : **APB chez Jocelyne BREANT 34 rue du Pontet -33250-PAUILLAC, Tél. 05.56.59.13.97 ou Californie 66 bis, 06.70.07.76.50**

Saint Mandé le 15 mai 2011

Chers amis naturistes,

Ce second courrier de l'année a pour but de vous donner les dernières informations et de préparer l'été.

1. Les dernières nouvelles :

11. Le point sur le Cahier des Charges : un nouveau rendez-vous a eu lieu à Paris jeudi 5 mai dernier, réunissant outre Didier Vacher et Stéphane Barbe représentant la SOCNAT, Jocelyne Breant, Klaus Kalbitz et Christian Simon pour l'APB, et Philippe Calmels et Franck Cantiteau représentant PROMEO.

Il est quasiment finalisé et il sera diffusé cet été, ce qui vous permettra d'en prendre connaissance et nous pourrons en débattre lors de notre réunion de juillet et notre Assemblée générale au mois d'août. D'ores et déjà on peut vous en donner les points essentiels, surtout l'article 6 concernant la redevance et qui a nécessité des heures de discussions.

- Dorénavant la redevance de base (incluant les charges variables) sera indexée sur l'indice HPA (Hôtellerie de plein air) 3***, plafonné à 3.5% maximum par an.
- Les investissements liés aux infrastructures communes qui devraient être réalisés seront inclus dans la redevance à un triple prorata : d'une part celui de la part des bungalows dans l'ensemble du CHM pour le tiers, les deux tiers étant supportés par la Socnat au titre des campings et de ses propres structures locatives ; le prorata des bungalows (1020) et enfin le prorata du nombre de personnes qui ont « utilisé » le bungalow lors de la dernière année avant la réalisation de cet investissement (propriétaires et forfait dénoncé + éventuellement les « séjours chez »), le tout lissé sur la période d'amortissement de l'investissement réalisé. Soit par exemple un investissement de 500.000€, amortissable sur 15 ans, ferait par an pour la partie bungalows 21.366€, soit 11.96€ en moyenne par parcelle, sur 15 ans, soit 42 centimes d'augmentation pour ce poste sur 15 ans par occupant du bungalow.
- Un nouveau forfait de 12 personnes à 1200€ sera créé, ce qui permettra aux grandes familles et à ceux qui louent leur bungalow d'y inclure un nombre important de personnes, ce qui représentera un différentiel de 300€ avec le forfait 6 personnes et une économie très significative par rapport aux séjours chez.
- Paiement de la redevance en 4 fois par prélèvement avec RIB.
- Normalement les noms à donner sur le forfait le seront au 1^{er} juin.
- Gratuité pour les invités à la journée jusqu'à 0 h 30 et accès à toutes les prestations.
- Carte « invités » à 99€ pour 14 nuitées maximum et par bungalow pouvant être prise à n'importe quel moment, mais non utilisable pour les contrats de location (d'où l'utilité du forfait 12 personnes)
- Institutionnalisation de réunions APB/CHM.
- Création d'un Comité ad hoc qui pourra consulter les comptes dès que la comptabilité analytique sur la partie bungalows sera mise en place (horizon 2012/2013)
- Ouverture des animations à Pâques. Allongement de celles pour l'été (dès cette année). Retour d'animations encadrées par de bénévoles. Possibilité des « clubs et soirées » poèmes, photos, musiques, naturisme, médecine douce, astronomie, etc...
- Dans ce cadre le CLN a animé deux fois par semaine pendant les 4 semaines des vacances de Pâques les activités créatives (150 participants). Le CLN assure 2 fois par semaine en mai et juin les cours d'aquagym. Nous préparons également une soirée à l'occasion de la fête de la musique

le 21 juin. Toutes ces animations sont en coordination avec l'animation du CHM et les autres clubs.

Bref, il y a un réel effort de la part de la nouvelle direction pour non seulement être transparente dans les comptes et équitable dans la répartition des coûts, mais également dans sa volonté de conforter le CHM dans sa vocation uniquement naturiste, l'inscrire dans une démarche environnementale (Promeo est « clé verte » pour ses villages) tout en essayant de renouer avec la tradition (retour par exemple de la « poste » dans le centre commercial et retour des initiatives privées quant aux animations).

12. La Société civile financière « Les Amis de Monta » : la plupart d'entre vous êtes déjà au courant de la constitution par l'APB de cette société financière dont le but est de regrouper toutes les actions françaises détenues par « les petits porteurs ». Nous en avons reçues environ 3.000 et lors de la prochaine AG de la SOCNAT qui devrait se tenir la dernière semaine de juin, la SCF représentera celles et ceux qui nous ont confié leurs actions, et donc il n'y aura plus de convocation individuelle, mais nous ferons naturellement un compte rendu à tous les adhérents de la SCF.

2. Les grandes dates et manifestations à inscrire sur vos agendas de l'été : comme l'an passé le Club Loisirs et Naturisme (CLN) organise et intensifie ses animations, seul ou en collaboration avec les autres clubs présents sur le CHM.

- Dimanche 5 juin à 10h nettoyage de plage avec la NACA, le CSBCA et le CHM.
- Samedi 11 et dimanche 12 juin tournoi de tennis.
- Jeudi 21 juillet concours d'argile sur la plage 1
- Vendredi 22 et samedi 23 juillet « Festi-music », et nous fêterons aussi les 100 ans de Madame LECOQ
- Lundi 25 juillet réunion informations de l'APB à 10 h salle Astra (pensez à vos sièges)
- Mardi 26 juillet « Grimpe araignée 10h30 espace Robert Poulain.
- Mercredi 27 juillet sortie à Sainte Terre avec le CSBCA pour la visite d'un vignoble, repas et dégustation (35€ par personne, car inclus). Nombre de places limité et s'inscrire auprès de Jocelyne avant le 20 juillet.
- Mercredi 10 août même sortie à Sainte Terre qu'en juillet (inscription avant le 5 août)
- Vendredi 12 août : AG APB à 10 h salle Astra (pensez à vos sièges)
- Vendredi 12 août 18 h : « Vélos fleuris »
- Mardi 16 août sortie annuelle APB avec piquenique ; cette année le Zoo de La Palmyre à Royan.
- Jeudi 18 août « Grimpe araignée » 10 h 30 espace Robert Poulain.
- Vendredi 19 août « Concours d'argile « plage1 »

Pour toutes ces animations, les adhérents sont cordialement invités à nous aider dans l'organisation selon leur disponibilité. D'autant que tous les mardis il y aura une brocante et donc un stand APB/CLN à tenir près du chalet des clubs avec une animation (« la pêche aux trésors »)

3. Enfin pour toute adhésion et toute demande de timbres FFN : une seule adresse, chez Jocelyne. En arrivant, l'accueil vous laisse du temps pour vous les procurer.

Dans l'attente de se retrouver cet été au CHM, recevez nos amitiés naturistes.

C. SIMON, Président APB, pour le Conseil d'administration.